

CAPITALISATION DES ACTIONS MENÉES PAR IDEMA DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

Sommaire

Préambule	3
I. Activité 1 : Assistance à l'élaboration d'un Plan de Gestion des Espaces Publics	4
II. Activité 2 : Elaboration du plan d'action relatif à l'amélioration des prestations de gestion des espaces publics.	14
III. Activité 3 : Mise en œuvre de Projets pilotes destinés à l'aménagement d'espaces publics ..	21
IV. Synthèse et recommandations.....	27
<i>IV.1 Apports et limites des activités mises en place.....</i>	<i>27</i>
<i>IV.2 Recommandations.....</i>	<i>28</i>

Préambule

Le Programme IDEMA est une initiative réalisée grâce à un appui financier du gouvernement du Royaume des Pays Bas. Il a été mis en œuvre avec l'appui, en Tunisie, du Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG-VNG International). Il s'articule autour de trois composantes stratégiques qui visent à terme le renforcement des acteurs centraux et locaux de conduite et de mise en place du processus de décentralisation et sa pérennisation.

Les activités menées dans le cadre de la composante 2 du Programme IDEMA visaient comme résultats l'amélioration du milieu de vie de tous les citoyen(ne)s. L'objectif était d'améliorer la qualité des services municipaux fournis aux citoyens, en améliorant la capacité des municipalités à agir et à planifier en tenant compte des besoins des différents citoyens, spécialement les femmes et les jeunes¹. Cette composante relative au renforcement de capacités des communes cibles (Douar Hicher, Raoued, Krib, Beja, Ain Draham, Thibar, Boughrara, Jemna, Ben Guerdane, Hassi El Ferid et Bir Lahfay) a donc proposé entre autres activités et projets, une assistance technique aux communes en matière de gestion des espaces publics, qui constitue une part importante de la gestion municipale quotidienne.

Ces activités sont déclinées en trois volets :

- Une assistance technique aux communes de Jemna, Boughrara et Béja pour des projets communaux de gestion d'espaces publics (PCGEP),
- Une assistance technique aux communes de Krib, Douar Hicher, Raoued, Ain Draham et Ben Guerdane pour l'amélioration de la gestion des espaces publics avec des mission d'appui et de coaching pour la mise en œuvre des plans d'actions
- La réalisation d'actions d'aménagement d'espaces publics dans les communes de Boughrara, Béja, Douar Hicher, Raoued et Ain Draham (Projets pilotes)

Le présent rapport vise à capitaliser la démarche adoptée par le programme pour l'amélioration de la gestion des espaces publics par les communes bénéficiaires, à travers ces différentes activités. Ce travail sera mené par le biais de :

- Une mise en perspective de la logique d'intervention auprès des communes et les approches méthodologiques et opérationnelles adoptées pour les 3 types d'assistance technique à travers les documents (TDR, livrables) et les entretiens avec les experts et l'équipe de projet,
- Une capitalisation des bonnes pratiques et des éléments à renforcer pour une meilleure efficacité de l'intervention par le biais de la synthèse des documents et des entretiens avec les concepteurs, l'équipe de projet et les bénéficiaires,
- La proposition de recommandations notamment par rapport à la conduite d'activités futures similaires et la généralisation et institutionnalisation des instruments et démarches de mise en œuvre

¹ D'après l'analyse du cadre logique et des rapports annuels du programme IDEMA.

I. Activité 1 : Assistance à l'élaboration d'un Plan de Gestion des Espaces Publics

La première activité d'assistance aux communes bénéficiaires du programme IDEMA dans l'amélioration de la gestion de leurs espaces publics a consisté en l'accompagnement des 3 communes de Béja, Jemna et Boughrara dans l'élaboration de leurs plans de gestions de ces espaces. Ces plans de gestion, constitueront à terme un outil d'aide à la décision pour les communes dans toutes les actions (programmation, conception, gestion, animation...) relatives aux espaces publics communaux et contribueront à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement durable ambitionnée par les élus dans les trois communes.

Cette mission avait pour objectifs spécifiques de :

- Faciliter la gestion des espaces publics relevant de la Commune bénéficiaire et les rendre plus attractifs pour les citoyens
- Augmenter les espaces utilisables dédiés aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés

Les résultats attendus de cette mission étaient de fournir à chaque commune un plan de Gestion des Espaces Publics qui soit élaboré de manière concertée avec cette dernière et la société civile et d'améliorer les compétences de son personnel en matière de gestion des espaces publics par le biais de formations.

Cette mission a été confiée à trois expertes différentes, une par commune, à raison de 25 jours chacune. Il s'agira dans ce qui suit de capitaliser la méthodologie de conduite de cette mission à partir de l'analyse des TDR et des livrables fournis et de proposer des recommandations pour une meilleure conduite de ce type d'approche, en insistant sur les bonnes pratiques avérées et des éléments à renforcer.

Cette première activité a été menée selon la méthodologie qui suit, qui est unifiée pour les trois communes :

- ✓ Réalisation d'un diagnostic permettant l'identification des espaces publics de la commune et leur caractérisation, la qualification de la capacité de la commune en conception et gestion des espaces publics et élaborant une analyse des compétences et des modalités de gestion des espaces publics,
- ✓ Proposition d'une vision concertée sur le devenir des espaces publics et un plan d'action pour sa mise en œuvre
- ✓ Proposition d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la vision concertée
- ✓ Elaboration de trois fiches de projet de conception et/ou de gestion d'espaces publics conformément au plan d'action et aux principes introduits,
- ✓ Proposition d'un manuel de gestion des espaces publics pour la commune
- ✓ Mise en place d'une formation pour le personnel communal sur l'application du plan de gestion.

a) Elaboration d'un diagnostic spécifique à chaque commune

Le diagnostic a comporté deux volets, le premier a consisté à élaborer un inventaire des espaces publics accessibles aux habitants dans les communes cibles et le second a porté sur une qualification des capacités de gestion des communes de ces espaces. Il a été basé sur une collecte de sur terrain

et l'analyse des documents d'urbanisme. Des entretiens ont également été menés avec les responsables communaux et spécifiquement ceux de la direction technique. Ce diagnostic a été validé par la commune à la suite de la tenue d'une réunion avec la direction technique et les élus.

La méthodologie retenue pour la conduite de ce diagnostic est la suivante :

- ✓ Présentation de la commune et de ses spécificités

Cette présentation est basée sur un diagnostic territorial de la commune, selon des approches différentes :

- Une présentation de la situation dans le découpage administratif et de ses moyens de gestion, une analyse de ses spécificités naturelles, démographiques, économiques et urbaines et une mise en perspective des étapes et des enjeux de son extension urbaine (Béja),
- Une présentation axée sur les caractéristiques naturelles de la commune, sa morphogénèse, la structure et l'identité du territoire, les caractéristiques urbaines et architecturales (Jemna et Boughrara)

L'articulation entre ce diagnostic de la commune et celui des espaces publics ne transparait malheureusement pas dans la formulation de la vision, des recommandations et du plan d'action. Son utilité réside plus dans le fait de fournir à la commune des éléments de diagnostic synthétisés dans un seul document et qui pourrait être utile pour meilleure connaissance de son territoire, indépendamment de la mission relative aux espaces publics.

- ✓ Inventaire et classification des espaces publics

Le travail a été effectué à partir d'un inventaire élaboré sur la base des supports cartographiques et des entretiens effectués avec le personnel communal. Ce travail d'identification préliminaire a été suivi d'une caractérisation faite à partir d'un travail de terrain pour chaque espace public identifié. Les données recueillies ont ensuite été synthétisées dans une fiche accompagnée d'une carte de localisation de l'espace et d'un plan montrant le tracé de ce dernier. La fiche récapitule les données suivantes :

- Un aperçu historique de l'espace quand ce dernier est disponible,
- Sa situation dans les documents d'urbanisme et son affectation, ainsi que ses caractéristiques géométriques (organisation, tracé...),
- Les aménagements effectués (mobilier urbain, revêtement, palette végétale qui le caractérise, clôture), leur état et l'entretien par la commune,
- L'environnement immédiat de l'espace, sa fréquentation et usages, types d'activités
- La vision de la commune pour l'espace public en question

Ces éléments ne sont pas renseignés d'une manière systématique et uniforme pour les trois communes, étant donné les spécificités des aménagement entrepris par la commune pour ses espaces publics. Il aurait été utile de standardiser les éléments constitutifs des fiches pour permettre des comparaisons entre les communes et des recoupements thématiques.

Les caractéristiques des espaces publics analysés ont permis de faire ressortir une typologie d'espaces publics dans les trois communes telles que synthétisées dans le tableau qui suit :

Tableau 1 : Typologie des espaces publics dans les communes de Béja, Jemna et Boughrara

Commune	Béja	Jemna	Boughrara
Typologies de l'espace identifiées	Les giratoires	Les espaces publics ouverts structurants	Les entrées de ville
	Les grands axes	Les espaces publics ouverts de proximité	Les places et placettes
	Les espaces publics structurants	Les espaces publics linéaires (Les Grands axes, Les rues, Les entrées de villes)	Les espaces de bord de mer
	Les espaces publics résidentiels		Les espaces publics de loisir

-Etant données les spécificités territoriales de chaque commune (Béja, Jemna et Boughrara), nous retrouvons une diversité de typologies d'espaces publics liée aux caractéristiques sociales, culturelles et naturelles de la commune. Outre les différences territoriales entre les communes, le fait que la mission ait été confiée à trois experts différents permet d'expliquer le manque d'uniformité entre les typologies identifiées et leurs toponymies. Il aurait été utile de coordonner entre les trois missions pour pouvoir arriver à une catégorisation commune entre les trois territoires, la valider et la mobiliser comme grille d'analyse dans les prochaines missions.

-Une carte de localisation des différentes espaces publics de la commune est fournie à la fin du diagnostic pour les trois communes, avec pour Jemna une répartition selon leurs typologies, ce qui aurait été intéressant de généraliser pour les trois communes. Elle pourrait en effet permettre à la commune une identification rapide et spatialisée des espaces publics et faciliter ainsi la programmation de leur entretien et l'optimisation des ressources à mobiliser (économies d'échelle dans la mobilisation des ressources humaines et matérielles, circuit optimisé, selon les besoins par typologie...).

-Une synthèse du diagnostic reprend les principales caractéristiques des espaces publics de la commune énoncées dans les fiches de manière plus générale en précisant en complément aux éléments énoncés le manque d'aménagement et d'équipements, la quasi-absence de la femme et la non-mobilisation de ces espaces pour des activités de loisirs et d'animation. Ce complément d'analyse revient également sur les différences qui existent dans une même commune dans l'appropriation des espaces selon leur typologie et le degré d'investissement voire privatisation qui peut être lié à la localisation de l'espace et aux aménagements existants.

- ✓ Qualification de la capacité de la commune en matière de conception et gestion des espaces publics

Outre le diagnostic des espaces publics des trois communes, l'analyse a inclus une analyse des capacités des communes à gérer les espaces publics inventoriés, et ce dans le but de mieux cibler les faiblesses à pallier et les bonnes pratiques à renforcer, et que le plan d'action s'adapte parfaitement aux moyens réels des communes. Ce diagnostic a porté sur :

- La disponibilité ou non d'un guide de gestion
- Les moyens humains affectés à l'entretien des espaces publics, leurs qualifications et mobilisation pour d'autres tâches
- Moyens matériels : matériel roulant, engins spécifiques, moyens manuels

- Fréquence de l'entretien des espaces publics

Dans les trois communes certaines conclusions communes sont à souligner, en dépit des spécificités en termes de moyens, d'étendue et de typologie des communes.

-Dans les communes de Béja et de Boughrara, les responsables s'appuyaient jusqu'en 2011 sur un guide de gestion et d'entretien fourni aux communes depuis 1998 par le ministère de l'Intérieur qui précisait le type d'intervention préconisé, sa période, les équipes et les équipements à mobiliser, mais qui n'est plus suivi depuis cette date. A Jemna, la commune s'appuie sur un planning pour l'arrosage et le nettoyage. Il a été précisé pour les trois communes que le respect de ce guide/planning était lié à la disponibilité de la main d'œuvre et des moyens matériels. Dans certains cas, l'entretien est occasionnel et lié à des événements ponctuels (festival, saison estivale...).

-Le manque de main d'œuvre qualifiée est souligné également dans les trois cas, il s'agit d'ouvriers de chantiers et quelques rares cas d'ouvriers ayant une formation en horticulture, qui sont le plus souvent mobilisés pour d'autres tâches notamment celle du ramassage des ordures et du maintien de la propreté.

-Les moyens matériels sont généralement insuffisants en comparaison aux besoins en entretien des espaces publics communaux. Si les moyens sont plus importants à Béja, en termes de matériel roulant, d'engins spécifiques d'entretien et de nettoyage, mécaniques ou manuels, qu'à Boughrara et Jemna où les moyens sont très limités, l'inadéquation avec les besoins transparaît dans l'ensemble des diagnostics.

b) Proposition d'une vision concertée sur le devenir des espaces publics et un plan d'action pour sa mise en œuvre

Il s'agira ici de revenir sur la démarche mise en place pour aboutir à cette vision partagée bien plus que le résultat en lui-même qui a fait l'objet de la validation de la commune et des experts clés. Nous nous appuyons ici sur les entretiens menés avec les experts ayant réalisé les missions dans les trois communes et sur les documents fournis par ces derniers lors des ateliers.

✓ Concept des ateliers de concertation

Selon les TDR de la mission, il s'agit de proposer un plan de l'ensemble des espaces publics de la commune, avec leurs fonctions et relations et les principes de leur conception et gestion. La réalisation de ce plan doit se faire avec l'implication de la société civile locale afin de s'assurer de l'appropriation de ces espaces par les habitants.

Les ateliers ont été organisés à la commune en présence des élus, du service technique, du secrétaire général, de l'équipe du projet IDEMA et de membres de la société civile qui sont pour la plupart des associations actives dans les causes liées à l'environnement, au patrimoine et au développement durable².

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Restituer et de valider le diagnostic réalisé sur les espaces publics de la commune
- Se concerter avec les participants sur les éléments constitutifs de la vision

² Pour les 3 communes réunion, le nombre de participants parmi les habitants est de 21, répartis entre 7 femmes et 14 hommes et dont 14 ont plus de 35 ans.

- Réfléchir, avec les participants, autour du choix des sites qui vont faire l'objet d'une fiche de projet. Toutefois, la réflexion ne s'arrête pas autour du choix du site uniquement mais comprend également la proposition d'idées d'aménagement.
- ✓ Déroulement des ateliers

Les ateliers ont été organisés pour une journée dans chaque commune, selon un programme partagé avec cette dernière qui inclut :

- Des présentations par les experts sur les résultats du diagnostic des espaces publics des communes,
- Des exercices en groupe sur la vision selon une trame et des propositions élaborées en amont par les experts et qui portent sur les thèmes suivants :
 - Les déplacements dans l'espace public (mobilité douce : déplacements piétons, pratique du vélo, le stationnement
 - Les usages et les usagers de l'espace public (typologie des espaces publics, attentes des usagers, sécurité, correspondance des aménagements aux besoins,
 - Les usages féminins de l'espace public : plaisirs et difficultés
 - Les ambiances dans l'espace public (animations, type de revêtement...)
- Les experts ont eu recours aux techniques d'animation afin de faire participer les différents acteurs présents avec des exercices et des questions réponses à formuler en groupes.

Tableau 2: Programme de l'atelier de concertation adopté pour les trois communes

	Activité	Support
9h00	Accueil des participants Présentation de l'atelier	Présentation PowerPoint
9h30	Restitution de l'étude entreprise sur le Plan de Gestion des Espaces Publics au profit de la commune de Boughrara	Présentation PowerPoint
10h40	Pause-café	
11h00	Organisation en 3 groupes de travail et explication de l'exercice	
11h10	Première séance de travail en groupe Exercice 1 : Thème sur les déplacements dans l'espace public	Fiches exercices Cartes topographiques Photos aériennes Post-it, Feutres (rouge, bleu et vert)
11h40	Deuxième séance de travail en groupe Exercice 2 : Thème sur les usages et les usagers de l'espace public	Fiches exercices, Post-it
12h20	« Un simili » jeu de rôle avec un représentant de chaque groupe. Thème : Usages féminins de l'espace public : plaisirs et difficultés	Présentation PowerPoint
12h 40	Déjeuner	
14h00	Troisième séance de travail en groupe Exercice 3 : Thème les ambiances dans l'espace public.	Des feuilles de paperboard papier fleuriste pour annoter les cartes gommettes
14 :30	Restitution des résultats du travail de groupe Discussion et Synthèse	Des feuilles de paperboard Post-it Feutres
15h30	Principaux enseignants issus de l'atelier	Présentation PowerPoint
16h30	Clôture de l'atelier et recommandations	

Figure 1 : Photos des ateliers participatifs à Boughrara (Photo 1) et à Béja (Photo 2)



c) Elaboration du plan de gestion des espaces publics

A la suite de la tenue des ateliers de concertation, les experts ont élaboré les plans de gestion des espaces publics. La démarche adoptée est pratiquement la même pour les trois communes, avec cependant des nuances inhérentes à la spécificité des communes et à l'approche des experts chargés de la mission. Elle comprend :

- La définition des enjeux pertinents pour la commune :

La formulation des enjeux a découlé du diagnostic spécifique mené par les experts (territorial et relatif aux capacités humaines et financières de gestion des communes) et de la synthèse des ateliers de concertation avec les élus, les cadres techniques et la société civile. Ils sont généralement présentés de manière thématique : enjeux environnementaux, sociaux économiques, culturels... (Jemna et Béja) ou prenant la forme de défis (Boughrara). Les trois études insistent sur la nécessité de tenir compte des enjeux de développement durable outre les enjeux spécifiques à la commune.

- La formulation d'orientations stratégiques et de principes de gestion
 - Les enjeux identifiés ont ensuite été déclinés en orientations stratégiques

Tableau 3 : Orientations et principes identifiées pour les trois communes

Boughrara	Jemna	Béja
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diversité des usagers et le bien vivre ensemble - Renforcer le confort d'usage et donner envie - Viser la sobriété et la mise 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une gestion partenariale des espaces publics - Impliquer les habitants dans la gestion et l'entretien des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique de gestion aux principes généraux du développement durable - Instaurer une gestion partenariale des espaces publics : - Impliquer les habitants dans la

<p>en valeur de l'identité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Miser sur la concertation - Connecter les espaces avec la ville et son paysage - Soutenir le développement des 3 principaux pôles - Préserver l'ouverture sur le paysage de bord de l'eau, écrin du développement - Tabler sur l'identité pour ancrer le développement futur - Miser sur la mobilité douce - Forger l'attractivité de la ville 	<p>publics,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennité des espaces publics par la mise en place d'une démarche de gestion organisée au travers de documents directeurs et pratiques - Travailler sur l'introduction des femmes et des enfants dans les espaces publics 	<p>gestion et l'entretien des espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les espaces publics aux usages : - Assurer la pérennité des espaces publics - Travailler sur l'introduction des femmes et des enfants dans les espaces publics - Renforcer le rôle de la police municipale et de la puissance publique - Recréer une pépinière municipale : - Aménager autrement
---	---	---

Source : Les livrables des trois expertises pour les communes de Boughrara, Jemna et Béja







- Définition des actions à mettre en place par la commune

Les orientations et principes ont été traduits en actions plus ou moins fines qui concernent aussi bien l'aménagement des espaces -recommandations pour la conception avec parfois une identification des espaces concernés- (Jemna, Boughrara) ainsi que leurs modalités de gestion (Béja, Jemna).

d) Elaboration de fiches de projet de conception et/ou de gestion d'espaces publics conformément au plan d'action et aux principes introduits,

Afin de fournir aux communes un support concret d'aménagement d'espaces publics que ces dernières pourront présenter à d'éventuels investisseurs/partenaires ou dans le cadre du PAI, des fiches de projets ont été proposées, modifiées à la lumière des travaux de l'atelier de concertation et ensuite validées par les communes. Elles comprennent la situation du projet, les principes de son aménagement ainsi qu'une proposition de conception en 3D du projet.

Figure 2 : Exemple de fiche de projet-Commune de Béja

<p>Fiche de projet 1 : Place du 14 Janvier : Se réapproprier les lieux.</p> <p>Une situation stratégique</p> <p>La place du 14 Janvier est située au centre de la ville de Béja, elle semble être son noyau, voir même, son cœur battant. Toute la ville de Béja paraît tourner autour de cette place vers laquelle tout semble converger et diverger. C'est un lieu emblématique de la ville, situé à la limite entre ses deux noyaux historiques: la médina arabo-musulmane et la ville coloniale. C'est un lieu de passage obligatoire pour tous les visiteurs de la ville et c'est, aussi, un point de repère de cette dernière.</p>  <p>Image satellitaire</p> <p>L'eau comme composante principale de l'aménagement</p> <p>Au départ, cette place correspondait à la place de l'Église de Notre Dame du Rosaire, devant laquelle elle est située. Son aménagement se résumait en un espace planté de gazon et centré par une petite pièce d'eau. La place était ouverte et dégagée de tous ses côtés.</p>  <p>Cartes postales anciennes</p> <p>Par la suite, elle a été réaménagée en un édifice sous forme de petites terrasses, centré par une pièce d'eau plus importante et clôturée.</p> <p>Ces aménagements ont pour point commun, d'abord, la présence de la pièce d'eau, ensuite, la mise en valeur des édifices patrimoniaux qui entourent cette place tels que l'église et le marabout.</p> <p>Une place détournée</p> <p>Aujourd'hui, cette place est investie par les marchands ambulants qui rendent le passage des piétons difficile. La pièce d'eau est défectueuse et l'aménagement souffre d'un mauvais entretien. Les béjois ne semblent plus pour de ce lieu, pourtant si riche en histoire et en symbolique. C'est devenu un lieu de passage difficile et un mini- souk pour vendeurs anarchiques.</p> <p>Pourtant, la ville de Béja souffre d'un manque de grandes places de rencontres, de vie, de détente et d'exercice de la citoyenneté. De lieux où tous les genres peuvent se rencontrer et s'y sentir en sécurité.</p> <p>Le choix de la place du 14 Janvier, pour proposer un nouvel aménagement, n'est pas arbitraire. Il émane, à la fois, de la particularité de ce lieu, de son état, de sa position ainsi que d'une demande des élus locaux.</p> 	<p>Ouvrir, se réapproprier et rendre accessible à tous</p> <p>L'idée maîtresse de cette vision est de créer un espace ouvert, dégagé, visible de tous les côtés, un espace qui joue le rôle de lieu de passage, lieu de détente, lieu de loisir, lieu de rencontres... Un espace où la femme et l'enfant peuvent pratiquer en toute sécurité.</p> <p>L'autre élément de base dans cette vision est de créer une place majoritairement minérale pour minimiser l'entretien.</p> <p>Le végétal y est aussi présent mais, essentiellement, sous forme d'arbres qui ne nécessitent pas beaucoup d'entretien et qui offrent une ambiance et un ombrage aux usagers.</p>  <p>La composante eau est aussi un élément important de la nouvelle vision pour cette place. La pièce d'eau a toujours été présente dans les aménagements qui se sont succédés. C'est un élément emblématique de cette place puisque plusieurs personnes l'appellent « fontaine de Béja » ou « Fontaine de Béja ».</p> <p>La vision consiste en l'aménagement d'une pièce d'eau de style moderne, avec des jets à même hauteur de la fontaine de Béja, sous forme de jets d'eau, d'arbres, d'arbustes, d'arbres, d'arbustes, d'arbres, d'arbustes, etc.</p>  <p>Par son ouverture et son aspect épuré, l'aménagement permettra de mettre en valeur le patrimoine architectural qui structure la place et qui n'est autre que l'église Notre Dame du Rosaire. Par ailleurs, dans la vision, l'idée est de conserver et de mettre en valeur les sujets anciens de palmiers qui existent dans la place.</p>  <p>Du fait de sa situation au centre de la ville de Béja: des principales directions régionales, du marché principal de la ville et d'une station de transport terrestre, dans la vision du futur aménagement il a été prévu de créer des espaces pour le repos et l'attente. Ces espaces sont aménagés avec des tables et des bancs pour l'ombrage.</p>
--	--

e) Proposition d'un manuel de gestion des espaces publics pour la commune

L'intérêt de ce manuel est de fournir à la commune un document qui doit indiquer les principes, les démarches et les techniques pour la gestion des espaces publics en termes de préservation, entretien, propreté, occupation par des tiers, relation avec les riverains, animation et la gestion en temps de crise et ce étant donné le contexte sanitaire qui a marqué la mission.

Ce manuel été élaboré selon le même canevas pour les trois communes. Il détaille de manière fine le concept d'espace public et ses différentes typologies, les étapes de production d'un espace public depuis la programmation jusqu'à la mise en œuvre, les modalités de sa gestion et entretien (politique d'entretien, collaboration, gestion en temps de crise...) et enfin les techniques d'animation et d'entretien. Il se présente sous forme de document powerpoint de 80 à 90 pages comportant des textes et des illustrations. Il a été validé par les communes (conseil municipal et service technique) et a fait l'objet d'une formation destinée au personnel afin de faciliter son appropriation et sa mise œuvre.

En dépit de son intérêt, ce document assez dense et chargé en informations risque d'être moyennement accessible aux cadres et élus municipaux sensés l'utiliser, ce qui serait regrettable étant donné le besoin de ces derniers d'une « feuille de route » ou guide qui soit une référence dans leur gestion quotidienne des espaces publics communaux.

f) Elaboration d'un guide de gestion des espaces publics en langue arabe

Afin d'assurer une bonne appropriation des éléments fournis dans le manuel et les difficultés de l'utilisation de la langue française par le personnel, il a été demandé aux experts, en complément à

leur mission de proposer un guide synthétique de gestion en langue arabe destiné non seulement à la commune mais également à tout acteur (investisseur, société civile, habitant...) contribuant à la programmation, conception, mise en œuvre et gestion des espaces publics. Il récapitule les éléments suivants :

- La définition des espaces publics
- Les standards de haute qualité des espaces publics
- Catégorisation des espaces publics
- La planification stratégique des espaces publics de la programmation à la gestion et animation
- Les éléments et composantes de l'espace publics
- Les modalités de gestion différenciée selon les moyens humains, matériels et financiers de la commune, la typologie des espaces publics,
- La gestion de l'entretien des espaces publics
- L'animation des espaces publics

Ce guide est illustré par des schémas explicatifs très simplifiés et ludiques permettant à chaque étape de balayer rapidement le contenu écrit par des graphiques, facilitant ainsi son appropriation.

Figure 3 : Extraits du guide de gestion en langue arabe pour la commune de Boughrara



g) Mise en place d'une formation pour le personnel communal sur l'application du plan et manuel de gestion

Une journée de formation a été organisée dans les communes de Béja, Boughrara et Jemna sur l'application du manuel et du guide de gestion.

Une première session a été dédiée au service technique, qui a ciblé plus particulièrement le plan de gestion proposé et l'application des recommandations du manuel de gestion, surtout pour les volets portant sur les différentes typologies d'espaces publics, les étapes de production d'un espace public, les modalités de leur gestion et entretien (politique d'entretien, coopérations possibles, gestion en temps de crise...).

La deuxième session a concerné le personnel d'entretien (ouvriers) afin d'expliquer le volet du manuel de gestion consacré à l'entretien (taille des arbres et arbustes, tonte, arrosage, bêchage,

désherbage, fertilisation...) en insistant sur les modalités et les recommandations d'usage, et ce pour le rendre plus accessible et applicable pour les intéressés.

II. Activité 2 : Elaboration du plan d'action relatif à l'amélioration des prestations de gestion des espaces publics.

La mission d'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration de la gestion des espaces publics a concerné les communes de Krib, Douar Hicher, Raoued, Ain Draham et Ben Guerdane. Elle avait pour objectifs spécifiques de :

- Faciliter la gestion des espaces publics relevant des communes bénéficiaires et les rendre plus attractifs
- Augmenter les espaces utilisables dédiés aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés
- Améliorer les indicateurs relatifs à la gestion des espaces publics

Selon les TDR de la mission, les finalités de cette mission étaient de deux ordres : une finalité technique et opérationnelle et une autre visant le renforcement des capacités du personnel communal.

D'une part, il s'agissait d'élaborer un diagnostic pour chaque commune à l'issue duquel il fallait proposer un plan d'action pour l'amélioration de la gestion des espaces publics par la commune, accompagné d'une note de suivi de mise en œuvre de ce plan. D'autre part, la mission prévoyait d'assurer des formations pour le personnel municipal sur la mise en application du plan de gestion et la gestion des espaces avec comme support un manuel de gestion des déchets pour chaque commune. Cette mission a été confiée à un seul expert, avec une charge de 11,5 jours par commune.

Les activités menées se sont déroulées selon la méthodologie de travail qui suit :

- ✓ Elaboration d'une note méthodologique pour la mise en œuvre de la mission et notamment la méthodologie d'élaboration du plan d'action
- ✓ Elaboration d'un diagnostic spécifique et détaillé de chaque commune
- ✓ Proposition d'un plan d'action par commune visant l'amélioration de la gestion des espaces publics
- ✓ Proposition d'un manuel de gestion des espaces publics qui indique les principes, les démarches et les techniques pour la gestion des espaces publics

a) Elaboration d'un diagnostic spécifique et détaillé de chaque commune :

Cette étape a été basée essentiellement sur les visites aux cinq communes, avec d'abord un travail de terrain qui a permis l'identification des espaces publics et de dégager leurs spécificités ensuite d'évaluer les capacités de gestion de la commune à partir d'entretiens avec les acteurs municipaux.

- ✓ Repérage et classification des espaces publics

Le travail sur terrain de l'expert, couplé avec l'analyse des documents réglementaires, a permis d'établir la liste exhaustive et détaillée des différents espaces publics dans chaque commune, en indiquant leurs caractéristiques spécifiques :

- La situation sur une image satellitaire et sur le PAU quand il est disponible, indiquant le périmètre et la surface,
- Des photos de l'espace public donnant une idée sur la végétation, l'état d'entretien, le mobilier urbain et la fréquentation,
- Un descriptif de la qualité d'aménagement et de plantation, de la fréquentation et de la fréquence d'entretien par la commune

- Des pistes d'amélioration dans l'aménagement des espaces et leur gestion pour certains cas

Six typologies d'espaces publics ont ainsi été identifiées selon le critère de localisation et la morphologie, avec des différences entre les communes tel que le récapitule le tableau suivant :

Tableau 4: Récapitulatif des typologies spécifiques des espaces publics dans les 5 communes

Typologies identifiées	Indications	Espaces publics par commune				
		Ben Guerdane	Douar Hicher	El Krib	Raoued	Ain Draham
		12	8	21	13	11
Les entrées de ville et axes structurants	Les entrées et les grands boulevards	x	x	x	x	
Les places et les placettes	Place de centre-ville, place de quartier, square et placette	x			x	
Les espaces publics de proximité attachés à l'habitat	Espaces interstitiels à proximité de l'habitat	x	x	x	x	
Les espaces publics structurants	Les espaces de croisement, les grands axes et les espaces structurants	-		x		
Les parcours et circuits forestiers		-				x
Les boulevards et routes plantés		-				x
Les jardins publics et parcs		-				x

La majorité des communes recensent trois typologies, à savoir les entrées de ville, les places et placettes et les espaces publics de proximité, sauf Douar Hicher qui ne possède pas cette dernière catégorie. Outre les différences entre les communes dans le nombre des espaces publics et dans la qualité des aménagements, la commune de Ain Draham se distingue par une typologie particulière de ses espaces publics composés essentiellement d'espaces naturels aménagés ou pas.

Outre les typologies qui se profilent et qui permettent de mieux cibler le type d'intervention à proposer, le diagnostic mené a permis de dégager certains traits communs de ces espaces publics liés aux pratiques des habitants dans ces espaces et à la qualité de leur aménagement.

- Qualité de l'aménagement des espaces publics

Dans la quasi-totalité des communes, le nombre d'espaces publics non aménagés est important, et quand l'espace est aménagé, il pose des problèmes liés au manque d'entretien, à la qualité même de l'aménagement qui est en dessous des normes, avec peu d'équipements, qui s'ils existent, se limitent à quelques bancs publics sans un investissement dans le mobilier urbain. De manière générale, ce sont les espaces linéaires et les entrées de ville qui sont les mieux entretenus et mis en valeur.

- Usage et fréquentation des espaces publics

Ce sont les espaces publics de proximité qui sont les plus investis par les habitants. Ils ne sont pas exploités comme espaces de loisirs ou pour y tenir des activités culturelles, ce qui aurait pu pousser les jeunes à les investir. La femme n'est pas visible dans ces espaces (Krib, Ben Guerdane, Ain

Draham, Douar Hicher), dans la plupart des cas il s'agit d'hommes, de groupes d'hommes ou de groupes de jeunes mixtes. Par ailleurs, il ressort du diagnostic que la majorité des espaces sont clôturés ce qui ne facilite pas leur appropriation par les habitants, une majorité souffre des incivilités des usagers (déchets, dégradation de mobilier urbain...).

✓ Evaluation des capacités de la commune

La problématique de gestion des espaces publics par les communes ne se limite pas au nombre ni à la qualité de ces espaces, mais est intimement liée aux moyens dont disposent ces dernières pour leur entretien et animation. Le deuxième volet du diagnostic spécifique a donc porté sur l'analyse des capacités matérielles et humaines dédiées à la gestion des espaces publics et des modalités avec une attention particulière aux modalités et fréquence de l'entretien. Il a inclus :

- Une qualification de la capacité de la commune (personnel et matériel dédié, connaissances...) en conception et gestion des espaces publics
- Une analyse des compétences et des modalités de gestion (entretien, gardiennage, équipement, animation...) des espaces publics

Le diagnostic mené a mis en évidence les disparités qui existent entre les communes, tant dans le nombre des ouvriers dédiés aux tâches d'entretien des espaces publics que dans les moyens matériels disponibles, mais également dans l'importance accordée par les communes à ces espaces.

Des communes comme Ben Guerdane et Ain Draham disposent par exemple de 7 à 10 ouvriers qui sont dédiés aux tâches d'entretien et de nettoyage des espaces verts. Même si le diagnostic souligne un manque de qualification de ces derniers et qu'ils soient souvent mobilisés pour d'autres tâches, notamment le ramassage des déchets ménagers, ces communes ont mis en place un planning pour la gestion des espaces publics et leur entretien et disposent de moyens matériels manuels et roulants pour le mettre en œuvre. En revanche dans la commune de Krib, le matériel est plus modeste et les six ouvriers sont dédiés, sans planning clair pour leur intervention, avec leur mobilisation dans d'autres tâches. La situation est plus alarmante à Douar Hicher où aucun ouvrier n'est formé à cette tâche, ni matériel disponible et où la priorité est donnée à la gestion des déchets ménagers sans prise en compte des espaces publics.

L'analyse a ainsi permis de souligner le fait que l'entretien des espaces publics n'est pas toujours la priorité, face à la crise de gestion des déchets ménagers et que les communes ne sont pas assez dotées en moyens humains et matériels pour mener à bien cette tâche. La mise en place d'un plan d'action et d'une formation pour les agents communaux sur les modalités de gestion et d'entretien s'avère nécessaire, afin d'optimiser les moyens disponibles à défaut de les renforcer.

✓ Synthèse du diagnostic spécifique

Les deux volets du diagnostic ont ensuite été recoupés dans une matrice SWOT qui synthétise les opportunités, menaces, atouts et faiblesses dégagés et par le biais d'une capitalisation synthétique qui insiste surtout sur les faiblesses et les éléments à améliorer et sur la base desquels les pistes d'action ont été proposées.

✓ Remarques complémentaires sur l'élaboration du diagnostic

A la lumière de l'analyse des rapports fournis et des entretiens menés auprès de l'experte ayant mené cette mission, il ressort les points suivants :

- Le temps alloué pour le diagnostic (2,5 H/j) s'avère insuffisant pour répondre aux éléments demandés dans les TDR et qui comprennent des visites de terrains avec des entretiens avec les responsables communaux et une matrice SWOT. La suppression de la partie diagnostic général de la commune pour cette mission ne se justifie pas car elle s'avère nécessaire pour l'analyse des éléments exogènes de la matrice. Cette contradiction entre les d'éléments de diagnostic demandés dans les TDR et les conditions de la mission en termes de temps et d'éléments à analyser transparait également dans la relation entre le diagnostic poussé des espaces publics et des capacités de la commune et l'analyse SWOT.
- Les éléments à fournir par la commune sur l'inventaire des espaces publics, les PAU et les qualifications des capacités de gestion par la commune n'ont pas été communiqués ce qui a ralenti la mission et nécessité des entretiens supplémentaires.
- Il aurait été souhaitable de planifier plus de visites de terrains qui auraient abouti à un diagnostic plus approfondi, même si cela ne faisait pas l'objet des activités spécifiées par les TDR.

b) Proposition d'un plan d'action par commune visant l'amélioration de la gestion des espaces publics

Sur la base du diagnostic mené, un plan d'action a été proposé aux communes selon la démarche qui suit :

- Proposition d'orientations stratégiques qui traduisent des enjeux liés au paradigmes de développement durable (sociaux, économiques, environnementaux, urbains)
- Déclinaison des orientations en actions récapitulées dans une matrice qui précise les objectifs, les moyens humains à mobiliser pour chaque action, les acteurs intervenants et les temporalités (CT, MT)
- Les actions ont été regroupées en 4 catégories, dont le contenu varie selon les spécificités des communes, mais certaines actions sont communes étant donné que les problématiques dégagées le sont également : des actions socioculturelles, des actions solidaires et participatives, des actions de gestion différenciée pour les espaces verts, des actions qui promeuvent l'inclusivité.

c) Elaboration d'une fiche d'entretien différencié pour les différents espaces publics identifiés par commune

Outre les actions à mener afin de mieux gérer les espaces publics et les valoriser, et étant donné que la majorité des communes ne dispose pas d'un planning et d'une méthodologie claire pour les entretenir (même quand il existe, il comporte des faiblesses et n'est pas appliqué), une fiche d'entretien a été proposée. Elle précise par type d'espace public :

- Le type d'entretien : nettoyage, tonte, taille, désherbage, fertilisation, arrosage, remplacement selon les espèces végétales,
- La fréquence de l'entretien proposé : hebdomadaire, semestriel, annuel, journalier avec la précision des périodes le cas échéant,
- Les moyens matériels à mobiliser par type d'action d'entretien

Cette fiche constituera pour le service technique une feuille de route qui permettra de mieux gérer les espaces et pouvoir prévoir à l'avance un planning des actions à mettre en place. Reste à mobiliser les moyens humains nécessaires pour mettre en place ce planning, qui nécessite une prise de

conscience de l'importance de la gestion des espaces publics et leur importance dans la création de sociabilités et l'apaisement des rapports entre habitants et commune.

A cet effet, le dernier volet de cette mission a consisté à proposer des formations aux cadres et personnel de la direction technique portant sur la gestion et les modalités d'entretien des espaces publics.

d) Proposition d'un manuel de gestion

La mission a été clôturée par la proposition d'un manuel de gestion aux communes résumant les bonnes pratiques à tenir pour une meilleure gestion des espaces publics de la commune selon la trame suivante :

- Définition des espaces publics et de leurs enjeux,
- Les étapes d'aménagement des espaces publics et sa mise en œuvre,
- Les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des espaces publics avec une mise en avant des avantages du partenariat et des recommandations pour la gestion en temps de crise,
- Les techniques d'entretien et d'animation des espaces publics

e) Mise en place de formations sur l'entretien des espaces publics

Les formations assurées au profit des communes ont ciblé les employés chargés de l'entretien des espaces verts. Outre les communes de Krib, Douar Hicher, Raoued, Ain Draham et Ben Guerdane, objet de la mission, elles ont inclus celles de Béja, Thibar et Boughrara, bénéficiaires des projets de IDEMA.

Planifiées en coordination entre l'équipe du projet à CILG VNGi, les communes et l'experte chargée de la mission, ces formations visaient à former les agents municipaux (ouvriers) sur les modalités d'entretien des espaces verts. Elles ont été assurées par une société spécialisée et se sont déroulées en 4 groupes (Béja-Krib, Thibar, Ain Draham/Boughrara, Ben Guerdane/Raoued/Douar Hiche). Les formations ont comporté :

-Un exposé des modalités d'entretien des espaces verts, les techniques et le calendrier nécessaire, ainsi que les modes de manipulation du matériel adéquat,

-Un travail sur terrain avec des exemples de modalités d'entretien et de techniques (fertilisation, plantation, arrosage, installation de gazon...

-Les modalités de valorisation des déchets verts

-Les techniques de manipulation du matériel nécessaire

Les entretiens menés avec le personnel de certaines communes bénéficiaires ont permis de rendre compte de l'extrême utilité pour les ouvriers de ce type de formation, même si c'est à des degrés différents. Pour la commune du Krib par exemple, étant donné que les ouvriers sont rôdés à l'utilisation du matériel, le plus résidait dans la réutilisation des déchets verts, les horaires et planning optimaux pour l'arrosage pour économiser l'eau et les modalités de préserver la santé des plantes leur protection. Les ouvriers de la commune de Thibar, qui est nouvellement créée, ont eu l'opportunité de se familiariser avec un matériel qu'ils n'ont pas utilisé auparavant, faute de moyens

financiers de la commune et ont appréhendé l'utilité d'utiliser telle ou telle machine. Le volet de la protection des ouvriers a été apprécié par la majorité, le formateur ayant insisté sur la nécessité du port des lunettes et des gants.

Figure 4 : Photos de la formation en entretien des espaces verts dans les communes de Béja, Krib, Thibar et Ain Draham



f) Assistance à la mise en œuvre du plan d'action

Afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre du plan d'action, des réunions ont été assurées avec les responsables du service technique des cinq communes. L'experte a exposé les grandes lignes du plan d'actions, en faisant un rappel du processus de son élaboration et qu'il découle directement du diagnostic élaboré en étroite collaboration avec la commune et qu'il tient compte des spécificités locales.

Les différentes actions ont été expliquées en détail, avec les modalités de leur mise en œuvre selon le planning détaillé fourni, les temporalités et les possibilités de collaboration. Trois volets spécifiques ont été abordés :

-Les actions d'aménagement à mettre en œuvre et leurs processus de conduite, les chartes à mettre en œuvre pour une harmonisation du mobilier urbain...

-Les modalités de gestion possibles : Partenariats, conventions, collaboration avec les habitants, modalités d'établissement et de lancement des appels d'offres...

-Les modalités d'entretien : temporalités et actions selon les types d'espaces et végétations

III. Activité 3 : Mise en œuvre de Projets pilotes destinés à l'aménagement d'espaces publics

Outre les études et les formations mises en place dans le cadre de l'assistance technique du programme IDEMA en matière de gestion des espaces publics, des projets pilotes de conception et de mise en œuvre d'espaces publics communaux ont été réalisés dans 7 communes à savoir Béja, Krib, Ain Draham, Raoued, Douar Hicher, Boughrara et Ben Guerdane. Il s'agira dans ce qui suit de capitaliser la démarche générale adoptée pour la conduite de ces projets et de formuler les recommandations nécessaires à leur répliquabilité.

La mise en œuvre de projets pilotes d'aménagement d'espaces publics dans les communes a pour objectif d'initier les communes à mettre en place une méthodologie incluant la planification, la conception et la production des espaces publics, de les assister techniquement et de les soutenir financièrement dans cette démarche. De tels projets ont en outre un impact social et environnemental important dans ces communes, ces dernières se voyant dotées d'espaces favorisant les sociabilités et répondant aux besoins des habitants en termes d'aménagements et de lieux de loisir et de proximité avec la nature. La méthodologie adoptée pour la mise en œuvre de ces projets est détaillée dans ce qui suit.

Ces projets pilotes sont généralement issus d'une réflexion préalable basée prioritairement sur les études participatives réalisées dans le cadre d'IDEMA ou lors des Plans de Développement Locaux élaborés par les communes. Ceci a permis d'insérer ces projets dans la continuité des stratégies locales, de manière à assurer une durabilité de ces derniers.

✓ Choix des espaces publics

Le choix des sites qui ont fait l'objet d'un aménagement en espaces publics a été effectué par les communes lors de réunions participatives avec la société civile, afin d'assurer un maximum d'appropriation par les habitants et proposer des aménagements qui correspondent à leurs attentes. Cinq choix ont été maintenus, les sites du Krib et de Béja ont connu des changements en raison de problèmes fonciers dans le premier cas et d'appels d'offres infructueux dans le second (à 4 reprises en raison du montant). Les alternatives à ces projets ont été choisis en concertation avec la société civile dans les deux communes.

Il est recommandé pour les prochains projets de s'assurer en amont, titre de propriété à l'appui, de la disponibilité du foncier afin d'éviter les éventuels retards et les changements dans les projets. Il serait également judicieux de réduire les montants des travaux d'aménagement afin de s'assurer de l'engagement des entreprises qui ne font pas forcément confiance aux communes dans les délais de paiement de gros marchés.

✓ Choix des concepteurs et de la variante d'aménagement

-Le choix des concepteurs a été effectué à la suite d'une consultation restreinte auprès d'ingénieurs paysagistes et d'architectes, sauf dans trois cas (Krib, Boughrara et Raoued) où la commune a proposé elle-même les architectes avec lesquels elle a l'habitude de collaborer. Les TDR ont prévu les missions suivantes :

- Elaboration d'un plan d'aménagement alliant esthétique, fonctionnalité, sécurité, durabilité, et aboutissant à un Avant-Projet Sommaire (APS)

- Elaboration du dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) incluant le devis estimatif et appui à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO)
- Assistance pour l'identification et la sélection des fournisseurs
- Contrôle des travaux d'aménagement et/ou de construction.

Les TDR ne mentionnent cependant pas les qualifications des concepteurs, se limitant à demander une expérience confirmée dans la réalisation des études techniques et l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres de manière générale. Il est plus que recommandé de recourir à des ingénieurs paysagistes dans ce genre de projets ou des architectes ayant une qualification et une expérience en matière d'élaboration de projets d'aménagements d'espaces publics. Les Avant projets sommaires (APS) ont fait l'objet d'une réunion de présentation dans chaque commune en présence de la société civile et d'élus et ont été validés de manière participative.

✓ Présentation des projets finaux

Les projets pilotes dont ont bénéficié les communes sont récapitulés dans le tableau qui suit ³:

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des projets pilotes mis en œuvre dans le cadre de la composante 2 du projet IDEMA

Commune	Ain Drahem	Béja	Ben Guerdane	Bouhrara	Bir Lehfay (Projet co-financement)	Douar Hicher	El Krib	Raoued
Situation de l'espace public choisi	Centre de	Entrée de la ville	Centre	Centre	Centre	Centre de (Cité Ennassim)	Entrée de la ville	Raoued Plage
Nature de l'intervention (aménagement, équipement, plantation,	Aménagement d'un espace de loisirs	Aménagement d'un jardin public	Aménagement de la place de l'Indépendance	Aménagement d'un espace familial et de loisirs	Aménagement de la placette ESSABALA	Aménagement d'un espace familial et de loisirs	Embellissement de la ville	Aménagement d'un parcours de santé à Raoued plage
Expert chargé de la conception et du suivi	Société ADC	Ines Khemir	Nizar Sayari	Anis Bouabis)	Hafedh Akrimi	Société ADC	Wissem Sliti	ADDAC
Profil de l'expert	Architecte	Ingénieur paysagiste	Ingénieur paysagiste	Architecte	Architecte	Architecte	Architecte	Architecte
Choix de l'expert	Consultation restreinte CILG VNGi	Consultation restreinte CILG VNGi	Consultation restreinte CILG VNGi	Commune	Commune	Consultation restreinte CILG VNGi	Commune	Consultation restreinte CILG VNGi
Date de démarrage expertise	27/08/2021	01/02/2022	21/05/2021	12/04/2021	-	13/07/2021	-	13/07/2021
Date fin expertise	26/07/2022	15/08/2022	25/02/2022	12/05/2022	-	30/06/2022	-	30/08/2022
Date début travaux	14/02/2022	06/06/2022	16/11/2021	05/10/2021	01/08/2021	02/11/2021	18/04/2022	07/01/2022
Date fin travaux	15/08/2022	15/08/2022	04/07/2022	12/05/2022	31/07/2022	24/06/2022	30/06/2022	31/08/2022
Budget (TND TTC)	671 014,820	200 000,000	599 574,456	336 206,992	150 000,000	796 227,518	310 441,810	439 481,280

³ Données fournies par l'équipe chargée des projets pilotes, CILG VNGi.

Etant donné le nombre de projets et leurs spécificités, nous avons choisi deux exemples de projets à présenter, celui du Krib (Nord-Ouest) et de Ben Guerdane (Sud-Est).

- **Aménagement de l'entrée de la ville du Krib,**

-Présentation du projet :

Le projet pilote choisi par la commune consiste en l'aménagement de l'entrée de la ville du Krib afin de l'intégrer dans le circuit touristique destiné à la valorisation des monuments archéologiques de la commune et de l'entrée de la ville.

Figure 5 : Projet d'aménagement de l'entrée de la ville du Krib- Eléments du Dossier d'appel d'offre



Source : CILG VNGi

-Etat d'avancement du projet :

La visite sur site a permis de rendre compte de l'avancement des travaux d'aménagement de l'entrée de la ville du Krib. Des changements sont à relever dans la nature des espèces végétales plantées, les équipements de jeux pour enfants ne sont pas encore installés. Il est à noter qu'un bâtiment en dur

qui était prévu en structure légère (un des kiosques des artisans) est en cours de construction, et servira de buvette.

Figure 6 : Photos de l'avancement de l'aménagement de l'espace public au Krib- Septembre 2022



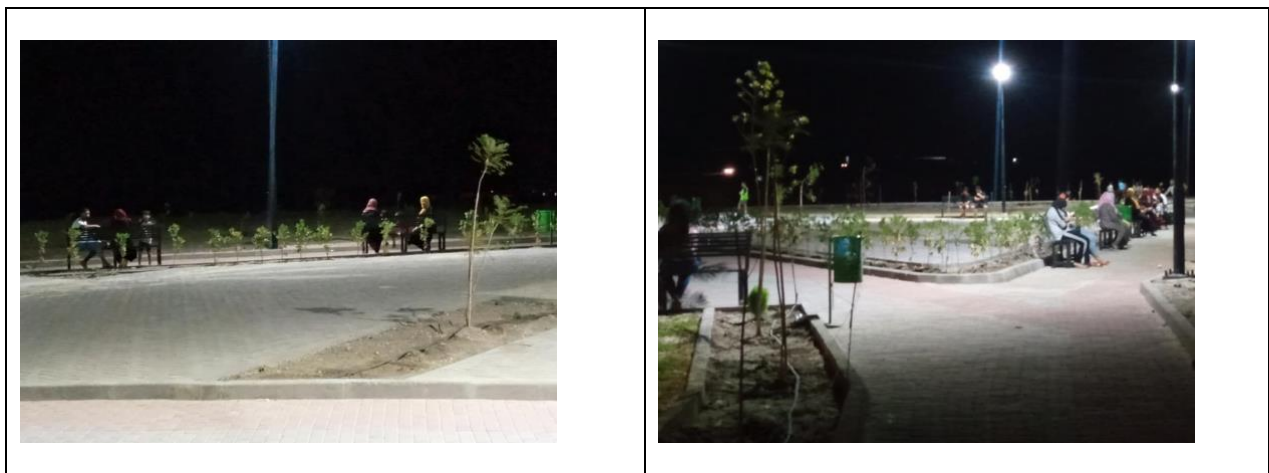
Source: Photos personnelles- Septembre 2022

-Appropriation de l'espace par la commune et les habitants

Les entretiens effectués au Krib et à Ain Draham ont permis de mesurer le degré de satisfaction de ces deux communes des projets élaborés.

Au Krib, le secrétaire général et un des élus ont insisté sur le fait que le choix du site de l'entrée de la ville permettra d'en faire un point de départ pour les parcours touristiques étant donné sa proximité avec l'arc archéologique. Depuis l'inauguration de l'espace le 30 juin, les habitants ont commencé à y prendre leurs repères surtout le soir étant donné la chaleur pendant la journée et l'absence d'arbres qui auraient permis de fournir de l'ombre aux éventuels usagers.

Figure 7 : Photo de l'espace public du Krib après son inauguration



Source: Page Facebook de la commune

- Aménagement de l'espace public « Place de l'indépendance » à Ben Guerdane

-Présentation du projet :

Figure 8 : Images en 3D du projet d'aménagement de l'espace public « Place de l'Indépendance » à Ben Guerdane

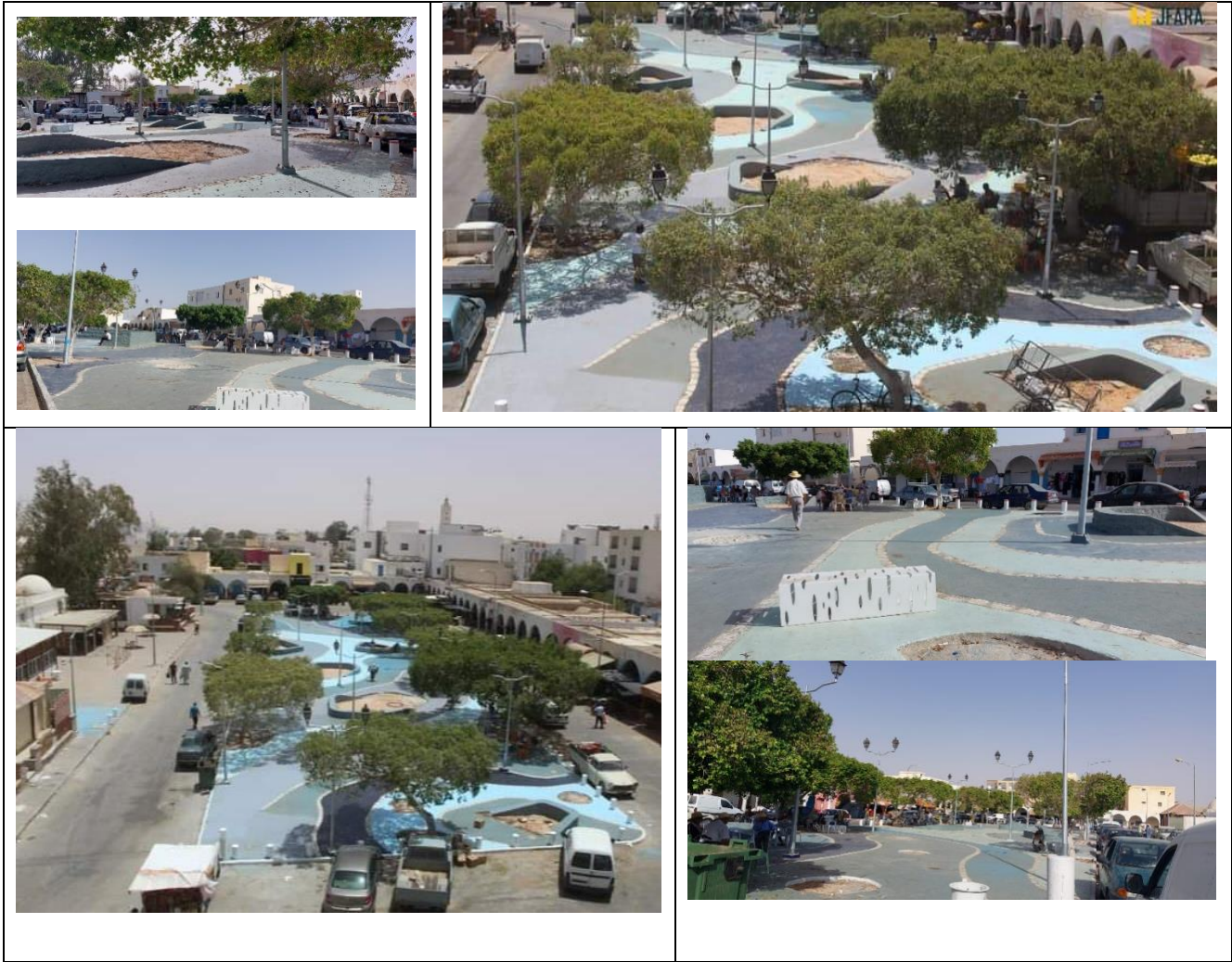


Source : Source : Photos personnelles- Septembre 2022

-Etat d'avancement du projet :

La visite sur site a permis de relever la non-finalisation des travaux d'aménagement de la place de l'indépendance. Beaucoup de jardinières (espaces plantés) n'ont pas encore été planté pour des raisons budgétaires. Un manque d'entretien est à relever (déchets en plastique) étant donné que l'espace a été investi par les tables et chaises des cafés. Il sert également d'espace de stationnement pour les bicyclettes et les motos. Il incombe à la commune de protéger entretenir l'espace qui est ainsi détourné avant même son exploitation. Par ailleurs des problèmes de finition sont à relever dans l'exécution des travaux (joints, liaison entre deux revêtements différents).

Figure 9 : Photos de l'avancement de l'aménagement de l'espace public « Place de l'Indépendance » à Ben Guerdane



Source : Photos personnelles- Septembre 2022

IV. Synthèse et recommandations

IV.1 Apports et limites des activités mises en place

D'après les entretiens menés avec les experts et les communes bénéficiaires, les trois modalités d'assistance technique pour l'amélioration de la gestion des espaces publics, préconisées dans le cadre du programme IDEMA, ont permis aux communes de :

- Acquérir une connaissance de la diversité des espaces publics présents sur leurs territoires et de leurs usages possibles au profit des citoyens,
- Comprendre les besoins des habitants en termes d'espaces publics, notamment ceux des femmes et des catégories précaires, et mieux cibler leurs attentes, et ce en fonction des usages qu'ils en font,
- Mieux identifier les types de projets qui peuvent valoriser les espaces publics et améliorer leur appropriation par les citoyens.

- Au niveau de l'amélioration des capacités techniques, ces activités ont permis de :

- Acquérir une méthodologie de production et de gestion des espaces publics communaux qui intègre une approche participative et qui tient compte des spécificités territoriales, des besoins des usagers, des capacités financières et matérielles de la commune et des moyens humains dont elle dispose,
- Mener un processus de concertation multi-acteurs et faire aboutir un diagnostic territorial à une formulation d'enjeux pertinents et de projets qui puissent être concrétisés,
- Produire des espaces publics correspondant aux attentes des citoyens et tenant compte des paradigmes de durabilité et de résilience,
- Améliorer la gestion et l'entretien des espaces publics communaux, en fonction des spécificités et de la typologie de ces derniers, en ayant comme tableau de bord un plan de gestion détaillant les actions à mener, leurs temporalités, le matériel adéquat, permettant ainsi une optimisation des ressources humaines et financières,
- Mener à bien un projet pilote d'aménagement d'un espace public depuis la formulation des besoins et de la programmation jusqu'à la mise en œuvre du projet (ateliers de concertation sur les variantes, procédures d'appel d'offre, suivi de chantier...).

L'activité 1, relative à l'assistance à l'élaboration d'un plan de gestion des espaces publics, a mobilisé plus de temps et d'experts, pour les trois communes de Jemna, Boughrara et Béja. Elle a permis de mener un diagnostic approfondi de la commune et de ses espaces publics, d'associer la commune et les habitants à tous les niveaux de production de l'espace public, de l'identification des besoins à la proposition de projets concrets. Elle a également permis de fournir à la commune un manuel de gestion et d'entretien en langues arabe et française, ce qui permet d'en faciliter l'appropriation par le personnel communal. Mais le temps alloué au diagnostic territorial de la commune, qui ne cible pas uniquement les espaces publics, pourrait être mobilisé à plus de formations du personnel sur les techniques d'entretien, sur l'appropriation du plan d'action et du planning de gestion des espaces, qui constituent en général le talon d'Achille des communes.

L'activité 2, relative à l'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration des prestations de gestion des espaces publics a plus focalisé sur un diagnostic ciblé des espaces publics, ce qui a permis d'en faire une cartographie assez détaillée et des fiches spécifiques qui seront utiles pour la commune. Elle a également misé sur la formation du personnel technique, ce qui permettra une gestion plus optimisée et efficace des ressources. Mais contrairement au diagnostic et aux orientations stratégiques qui ont été validés par la commune, cela n'a pas été le cas de manière systématique du plan d'action et du manuel de gestion, ce qui n'a pas facilité dans certains cas leur appropriation par cette dernière. Outre le fait que ce n'était pas prévu dans

les TDR, un désinvestissement de la part des communes est à noter avec des difficultés à les mobiliser pour des réunions et des séances de coaching et de formation. Enfin le temps alloué à cette activité par commune est très réduit ce qui diminue les séances de travail avec les communes et le temps alloué à une meilleure connaissance des enjeux.

L'activité 3, relative à la mise en œuvre de projets pilotes a permis d'impliquer les communes dans un processus opérationnel qui facilitera la répliquabilité de ces projets. Les difficultés ont surtout porté sur les délais d'exécution, et en amont, sur la disponibilité du foncier et la participation des entrepreneurs à l'appel d'offre. L'implication des spécialistes en paysage dans certains projets a permis une plus-value dans les propositions d'aménagement, le recours systématique à ces experts devrait être inclus dans les TDR, ce qui permettra de garantir la qualité des aménagements et du suivi de leur mise en œuvre et exécution.

IV.2 Recommandations

La capitalisation des démarches méthodologiques et opérationnelles mises en œuvre dans le cadre des activités d'assistance technique à l'amélioration de la gestion des espaces publics, à travers l'analyse documentaire, les visites sur terrain et les entretiens avec les différents acteurs, permet la formulation d'un certain nombre de recommandations susceptible d'optimiser la démarche et de la répliquer dans d'autres communes :

- Limiter le diagnostic territorial aux espaces publics de la commune, leurs spécificités et leurs usages et fréquentations, en allouant plus de jours à cette phase, ce qui permettrait de compléter ce diagnostic par une enquête auprès des riverains permettant de les impliquer dès l'étape de l'identification des besoins,
- Prévoir une grille d'analyse type des espaces publics à généraliser pour les différents projets, spécifiant la méthodologie, les terminologies à utiliser pour les typologies, la démarche de conduite du diagnostic et des entretiens (canevas type selon l'acteur),
- Standardiser les éléments constitutifs des fiches de synthèse des espaces publics pour permettre des comparaisons entre les communes et des recoupements thématiques et généraliser le recours à la cartographie des espaces selon leurs typologies, ce qui facilitera leur identification et la programmation de leur entretien,
- Renforcer le diagnostic des moyens humains et matériels des communes et de leurs modalités de gestion des espaces publics afin de mieux cibler les acquis à renforcer et les faiblesses à pallier,
- Maintenir et renforcer la démarche participative dans les différentes étapes du projet (vision, formulation d'enjeux, identification de projets, programmation, choix des variantes) et les soumettre à la validation des communes,
- Veiller à formuler les plans d'action et les plans de gestion en concertation avec la commune afin de s'assurer de leur appropriation. Ces documents doivent faire l'objet de séances de travail systématiques avec les communes afin d'en expliquer la logique, les modalités de mise en application et faciliter leur utilisation,
- Veiller à produire des fiches d'entretien spécifiques à chaque typologie d'espace public en précisant les plannings d'entretien, sa fréquence et les techniques utilisées,
- Recourir à la traduction des plans de gestion en langue arabe afin de faciliter leur compréhension par le personnel communal,
- Maintenir et renforcer les formations sur l'entretien des espaces publics destinées au personnel ce qui permet d'optimiser les ressources humaines et matérielles, d'assurer un meilleur entretien des espaces publics, de garantir la sécurité des employés et la durabilité des aménagements et rationaliser l'utilisation de l'eau.

Pour les projets pilotes:

- Spécifier dans les TDR le recours à un paysagiste, et ce dernier doit avoir des références similaires, ce qui garantira la qualité des aménagements et la pertinence des propositions,
- S'assurer en amont de la disponibilité du foncier afin d'éviter le blocage des projets,
- Confier les chantiers à des entreprises locales ayant une expérience similaire dans l'aménagement des espaces publics pour garantir la qualité des travaux et s'assurer d'un suivi régulier des chantiers de la part du concepteur qui doit être contractualisé jusqu'à la réception des travaux,
- Prévoir dans les TDR du concepteur la proposition d'un plan de gestion annuel de l'espace public aménagé, qui pourrait intégrer l'implication de la société civile et des habitants, notamment pour l'animation de l'espace.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Typologie des espaces publics dans les communes de Béja, Jemna et Boughrara	6
Tableau 2: Programme de l'atelier de concertation adopté pour les trois communes	8
Tableau 3 : Orientations et principes identifiées pour les trois communes	9
Tableau 4: Récapitulatif des typologies spécifiques des espaces publics dans les 5 communes	15
Tableau 5 : Tableau récapitulatif des projets pilotes mis en œuvre dans le cadre de la composante 2 du projet IDEMA.....	22

Liste des figures

Figure 1 : Photos des ateliers participatifs à Boughrara (Photo 1) et à Béja (Photo 2)	9
Figure 2 : Exemple de fiche de projet-Commune de Béja	11
Figure 3 : Extraits du guide de gestion en langue arabe pour la commune de Boughrara	12
Figure 4 : Photos de la formation en entretien des espaces verts dans les communes de Béja, Krib, Thibar et Ain Draham.....	19
Figure 5 : Projet d'aménagement de l'entrée de la ville du Krib- Eléments du Dossier d'appel d'offre	23
Figure 6 : Photos de l'avancement de l'aménagement de l'espace public au Krib- Septembre 2022	24
Figure 7 : Photo de l'espace public du Krib après son inauguration.....	24
Figure 10 : Images en 3D du projet d'aménagement de l'espace public « Place de l'Indépendance » à Ben Guerdane.....	25
Figure 9 : Photos de l'avancement de l'aménagement de l'espace public « Place de l'Indépendance » à Ben Guerdane.....	26

IDEMA
INITIATIVE POUR UNE DÉCENTRALISATION
EFFICIENTE ET DES MUNICIPALITÉS ATTRACTIVES

Immeuble IRIS, 3ème étage rue du Lac Malären, Tunis, Tunisie
Tel : +216 71 860 245 / +216 71 860 243 / Fax : +216 71 860 242
Email : cilg@cilg-international.org - Site web : www.cilg-international.org